

Les coûts de production en élevage ovins laitiers des Pyrénées-Atlantiques [Campagne 2020]

Echantillon 89 élevages livreurs en races locales

L'approche coût de production, définitions :

Le **coût de production** d'un atelier est le résultat d'une approche comptable. Il est égal à **l'ensemble des charges** qui ont été engagées au sein de l'atelier ovins lait. Il est composé de 3 grandes catégories de charges :

- **Les charges courantes** : l'ensemble des dépenses ayant donné lieu à des échanges monétaires (hors cotisations sociales) ;
- **Les amortissements** : usure et décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés ;
- **Les charges supplétives** : charges calculées visant à rémunérer les capitaux propres (fonciers et financiers) et le travail des personnes travaillant sur l'exploitation (basé sur 2 SMIC brut pour couvrir la rémunération et les cotisations sociales des exploitants).

Pour être analysé, le coût de production doit être **mis en parallèle avec la somme des produits de l'atelier ovins lait** : lait, agneaux, aides...

Les 2 principaux indicateurs :

- **Le prix de revient du lait,**
- **La rémunération du travail permise par le produit.**

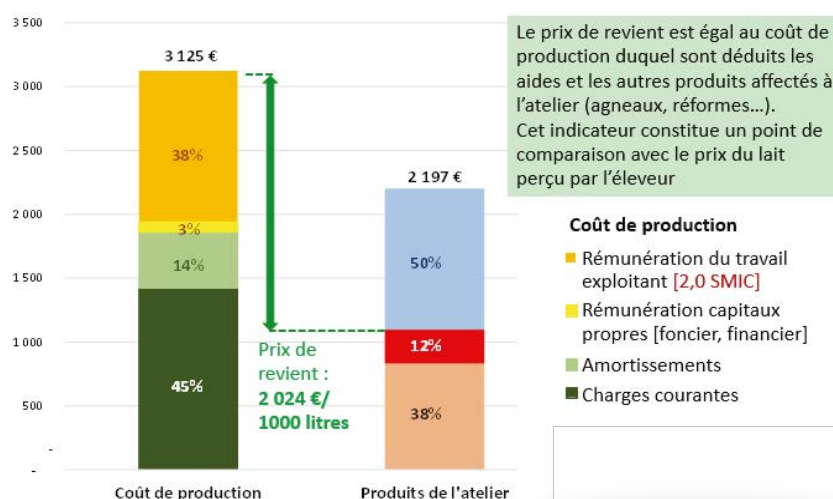
Différents indicateurs en sont tirés :

- **Le prix de revient du lait** = coût de production - montant des aides et des autres produits (agneaux, laine...). Il représente le prix de vente du lait qui, compte tenu des aides et des autres produits, permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (dont rémunération exploitant sur la base de 2 SMIC brut).

Etude 2020 des coûts de production de l'atelier ovins lait :

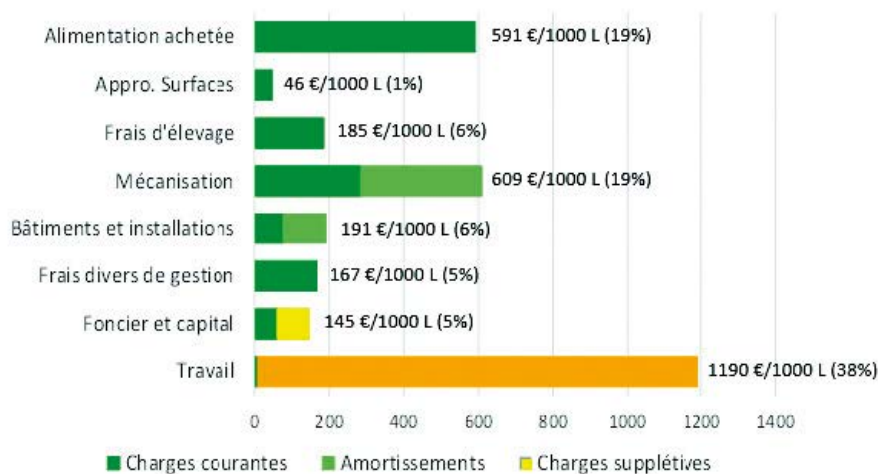
**Coût de production et prix
de revient (moyenne de 89
éleveurs livreurs en races
locales)**

Source : Observatoire économique
filière ovine laitière des Pyrénées-
Atlantiques, campagne 2020



Les composantes du coût de production

Les postes de charges et leur part dans le coût de production pour l'ensemble des 89 élevages livreurs en races locales



Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2020

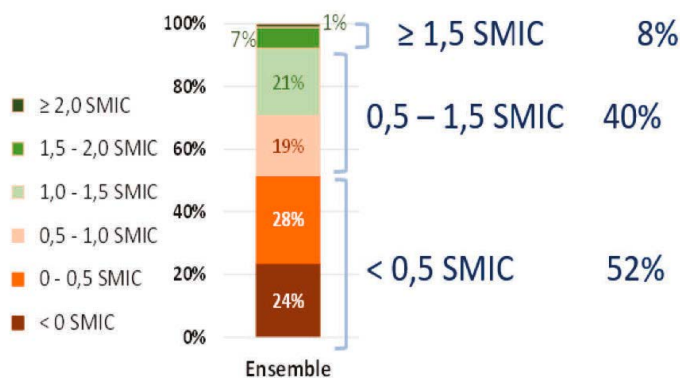
La rémunération du travail permise par le produit = l'ensemble des produits - les charges courantes, les amortissements et la rémunération des capitaux propres.

Elle représente la part des produits de l'atelier qui reste pour rémunérer le travail des éleveurs et leurs cotisations sociales une fois que toutes les autres charges ont été couvertes.

Principaux résultats et répartition des éleveurs par niveau de rémunération

Les résultats sont exprimés en €/1000 L, sauf la rémunération permise (en nbre de SMIC/UMO).

	Ensemble des livreurs
Coût de production total	3 110 €
Dont travail (base 2 SMIC : rémunération + cotis. sociales)	1 190 €
Dont mécanisation	609 €
Dont alimentation achetée	591 €
Produits affectés à l'atelier (avec aides)	2 197 €
Prix de revient base 2 SMIC	2 024 €
Rémunération permise en nombre de SMIC/UMO exploitant	0,4



Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2020

Au-delà de ces résultats moyens, on constate des écarts importants entre les élevages au sein de chaque système de production.

L'amélioration de la rémunération du travail passe essentiellement par :

- la recherche d'un équilibre entre la productivité et la maîtrise des charges alimentaires du troupeau,
- la maîtrise des charges de mécanisation.

Dans un contexte d'augmentation régulière du coût des matières premières, chacun doit être vigilant sur le montant des charges, notamment les achats d'aliments, et des investissements.

Association Interprofessionnelle du Lait et Produits Laitiers de Brebis des Pyrénées-Atlantiques
Avec la participation technique de l'ADER, l'AFOG,
la Chambre Départementale d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, l'Institut de l'Élevage
Action financée par les Collèges de l'Interprofession Lait de Brebis

